

**COMMUNIQUÉ DE PRESSE**  
**3 juillet 2017**  
**Fondation du CAMP DES MILLES - Mémoire et Éducation**

**ALAIN CHOURAQUI ET SERGE KLARSFELD  
REELUS A L'UNANIMITÉ  
PRESIDENT ET VICE-PRESIDENT DE LA  
FONDATION DU CAMP DES MILLES-MEMOIRE ET EDUCATION  
JEAN-LOUIS MEDVEDOWSKY REELU TRESORIER  
LE RECTEUR PHILIPPE JOUTARD ELU SECRETAIRE,**

Le vendredi 30 juin 2017, le Conseil d'Administration de la Fondation du Camp des Milles-Mémoire et Education, reconnue d'utilité publique, a procédé au renouvellement statutaire de son bureau.

Alain Chouraqui, directeur de recherche émérite au CNRS, a été réélu Président de la fondation, avec à ses côtés l'historien Serge Klarsfeld comme Vice-président.

Jean-Louis Medvedowsky conserve son mandat de trésorier. Celui de secrétaire revient à Philippe Joutard, historien, ancien Recteur et membre du Conseil Scientifique de la Fondation.

Ces votes ont été acquis à l'unanimité du Conseil d'Administration, composé de quatre ministères, de la Région PACA, de la Métropole d'Aix Marseille Provence et de la Ville d'Aix, ainsi que des principaux partenaires privés et associatifs de la Fondation, et de personnalités qualifiées.

Alain Chouraqui a vivement remercié les membres du Conseil pour leur confiance encore une fois renouvelée.

Les rapports d'activité et financier de l'année 2016 avaient été auparavant approuvés à l'unanimité par le Conseil d'Administration.

Ces rapports ont souligné l'augmentation constante et significative du nombre de visiteurs du Site-mémorial depuis son ouverture, le renforcement de son équilibre budgétaire et de son autofinancement, ainsi que le développement des actions de la Fondation vers des publics de plus en plus divers notamment du fait du contexte national et régional de montée des extrémismes, du racisme et de l'antisémitisme.

Le Site-mémorial du Camp des Milles est ainsi devenu un puissant levier de rayonnement national et international comme l'ont montré notamment les importants partenariats internationaux mis en place et les nombreuses visites de personnalités françaises et étrangères.

Ce large écho était bien le souhait des anciens résistants, internés et déportés à l'origine du projet de Mémorial, dans le but d'aider à la réflexion de tous pour que ne se reproduise plus un passé terrible fait d'intolérances extrémistes et de violences barbares.

Alors que s'effacent les témoins de cette histoire tragique et en particulier après la disparition de Simone Veil, Élie Wiesel, Jorge Semprun, Edmonde Charles Roux, Louis Monguilan soutiens déterminés du Site Mémorial, celui-ci se doit de rester à jamais un lieu témoin qui prend le relais de ces témoins.

---

**Contacts presse :**

**DINESH TEELUCK**  
dinesh.teeluck@campdesmilles.org  
+33 (0) 6 78 99 74 63 ou +33 (0) 4 42 39 17 11

**ODILE BOYER**  
Odile.boyer@campdesmilles.org  
+33 (0)6 13 24 24 25 ou +33 (0) 4 42 39 17 11

campdesmilles.org |  

---

**FACE AUX EXTRÉMISMES IDENTITAIRES :**

**VOIR L'APPEL DES GRANDS ANCIENS DU SITE-MÉMORIAL ET  
TÉLÉCHARGER LIBREMENT LE « PETIT MANUEL DE SURVIE DÉMOCRATIQUE »  
SUR : FAISLEPOURTOI-RESISTE.ORG**

---

## A PROPOS DU SITE-MEMORIAL DU CAMP DES MILLES :

L'ambition du Site-mémorial du Camp des Milles est de rappeler l'histoire tragique dont témoigne le Camp des Milles (seul grand camp français d'internement et de déportation – 1939-1942 – encore intact) et de s'appuyer sur l'histoire de la Shoah et d'autres génocides, pour présenter un « volet réflexif » inédit visant à renforcer la vigilance et la responsabilité du visiteur face aux menaces permanentes des extrémismes, du racisme et de l'antisémitisme et des extrémismes. Contribuant ainsi hautement aux valeurs humanistes de respect, de dignité et de solidarité, il constitue, par les médiations utilisées, une réalisation pédagogique unique au monde sur un lieu de mémoire, aujourd'hui reconnue par l'Unesco.

Les contenus scientifiques et les dispositifs pédagogiques du Site-mémorial sont aussi le support de très nombreuses actions de formation auprès des jeunes, scolaires ou non, mais aussi, d'élus, de cadres et personnels d'entreprises, de syndicalistes, de policiers, de gendarmes...

Ces actions se font en application de la première convention passée par l'Etat dans le cadre du Plan national de lutte contre le racisme et l'antisémitisme (convention passée entre l'Etat et le Site-mémorial), ou en application d'autres partenariats avec des Villes ou des associations et concernant notamment des populations de quartiers prioritaires.

### Les expositions permanentes du Site-mémorial sont organisées, selon le parcours muséographique suivant :

- Le **Volet historique** présente l'histoire des trois grandes périodes du Camp des Milles entre 1939 et 1942, replacée dans son contexte local, national et européen ; des bornes audiovisuelles reconstituent les destins individuels d'internés célèbres ou inconnus ; d'autres présentent le récit de témoins de cette époque.

- Le **Volet mémoriel** permet la visite, émouvante, des lieux historiques laissés en l'état. L'immense « four à tuiles » baptisé Die Katakombe par les internés qui en firent un lieu de création artistique constitue l'un des temps forts de la visite avec les espaces où s'entassaient les internés dans les étages.

- Le **Volet réflexif** présente de façon inédite des connaissances scientifiques pluridisciplinaires qui permettent au visiteur de mieux comprendre les engrenages et les mécanismes humains récurrents (préjugés, effet de groupe, passivité, soumission aveugle à l'autorité...) qui ont conduit et peuvent conduire au pire. Il s'agit ainsi de donner au visiteur des outils de réflexion sur **la responsabilité de chacun dans une « montée des périls »**.

Cette section « réflexive » se termine par un « Mur des actes justes » qui présente la diversité des actes de sauvetage et de résistances aux quatre grands crimes à caractères génocidaires du XXe siècle, contre les Arméniens, les Juifs, les Tsiganes et les Tutsis au Rwanda. Un hommage, et une invitation à la responsabilité individuelle.

Le visiteur peut aussi découvrir l'**exposition nationale de Serge Klarsfeld** sur les « 11 400 enfants juifs déportés de France à Auschwitz » réalisée par l'Association des fils et filles des déportés juifs de France. Il s'agit d'une collection exceptionnelle de documents rares présentée de manière permanente dans les lieux. Cette exposition prend un relief particulier alors que du camp des Milles furent déportés une centaine d'enfants à partir de l'âge de un an. Cette exposition est complétée par celle de l'OSE « Sauver les Enfants : 1938-1945 » qui illustre les actes de résistance et d'humanité dans le même contexte.

Après sa sortie du bâtiment principal, le visiteur accède à une « **Salle des peintures** » où se trouvent d'immenses peintures murales colorées et ironiques, réalisées par les internés.

Le **Chemin des Déportés**, emprunté à l'été 1942 par plus de 2000 hommes, femmes et enfants juifs conduit enfin au **Wagon du Souvenir** situé à l'endroit même du départ pour la déportation.

### Principaux partenaires publics, privés et associatifs de la Fondation du Camp des Milles-Mémoire et Éducation :

Ministères de la Culture, de l'Éducation nationale de l'Intérieur et de la Défense, Région Provence Alpes Côte d'Azur, Département des Bouches-du-Rhône, Métropole Aix-Marseille-Provence, Ville d'Aix-en-Provence, Fondation pour la Mémoire de la Shoah, Mémorial de la Shoah, CRIF, Association des Fils et Filles des déportés juifs de France, Association du Wagon-souvenir (regroupant l'ensemble des associations locales d'anciens résistants, internés et déportés), Groupe Lafarge, rejoints par la Ville de Marseille, la Fondation d'Entreprise Ecoreuil, France Télécom, Axa, la SNCF, La Fondation d'entreprise EDF, la Fondation d'entreprise Crédit Agricole PACA, Sunmedia et le Groupe Alteor.